

Un destin inédit dans la Révolution

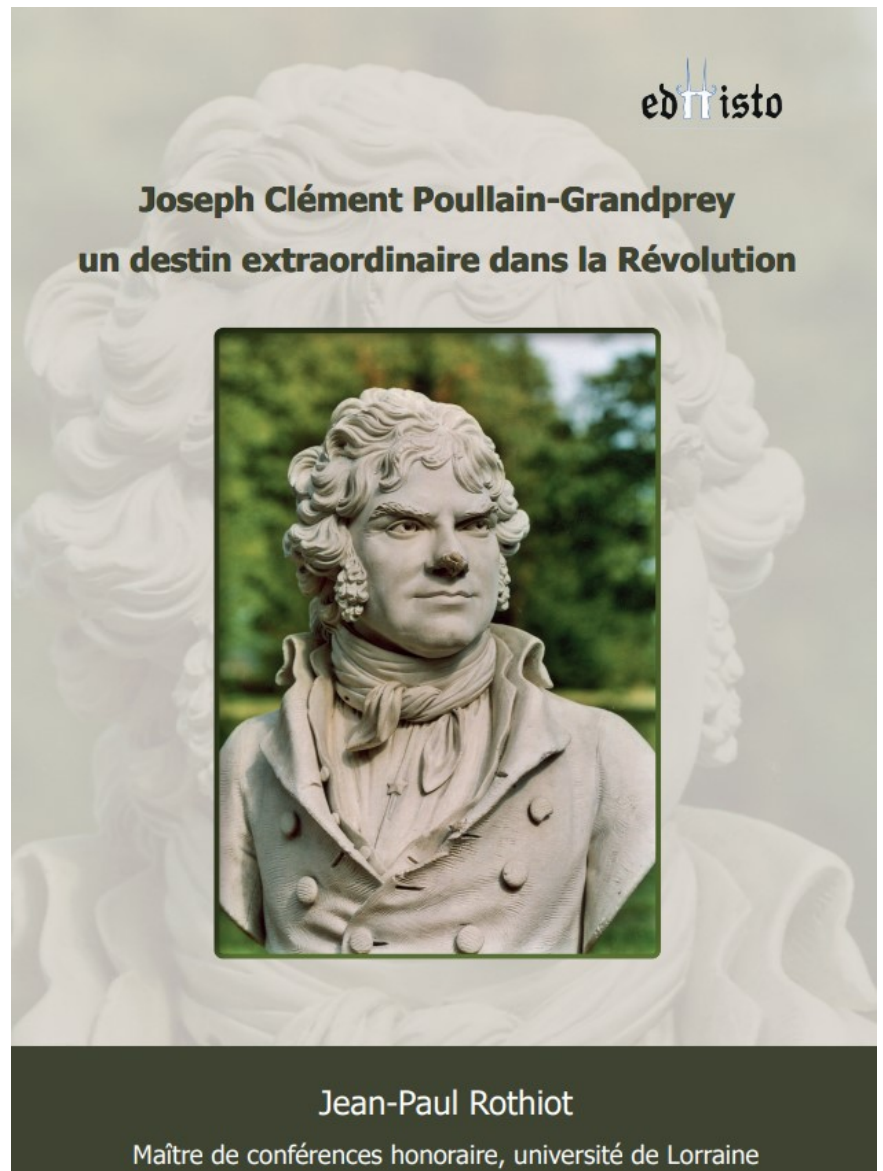
Joseph Clément
POULLAIN-
GRANDPREY

Un destin
extraordinaire
dans la
Révolution

Par

Jean-Paul ROTHOT

LE spécialiste incontesté de la
Révolution dans les Vosges



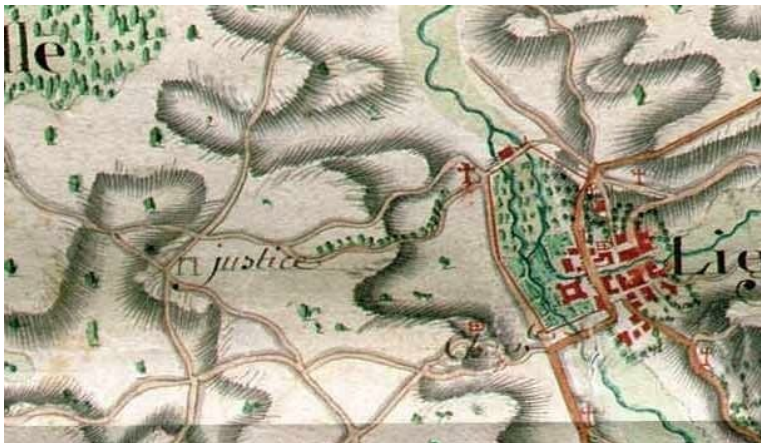
Un ouvrage des éditions
EDHISTO

- « Mes enfants, n'oubliez pas que c'est moi qui ai planté tous les arbres dont vous recueillez aujourd'hui les fruits »
Joseph-Clément Poullain-Grandprey
- « L'analyse de Jean-Paul Rothot est très fouillée et, on ne peut qu'être en accord avec son analyse de l'évolution de Poullain-Grandprey de la position de « ferme républicain » au néo-jacobinisme »
Bernard Gainot, maître de conférences honoraire à la Sorbonne (IHRF-IHMC)

Jamais vosgien ne fut aussi clivant et controversé ?

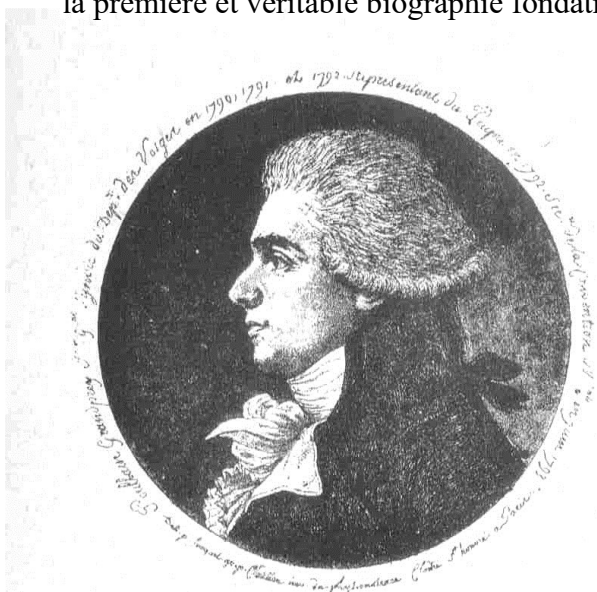
Joseph Clément Poullain-Grandprey, né le 23 décembre 1744 à Lignéville, dans les Vosges, vit un destin extraordinaire : d'abord officier royal puis seigneurial cherchant à devenir noble, il change complètement d'orientation en 1789 en s'engageant dans la préparation des États généraux, devient maire de Bulgnéville et commandant des gardes nationales. Il exerce ensuite la haute fonction de procureur général syndic puis celle de député du département des Vosges de septembre 1792 à novembre 1799, à la Convention, au Conseil des Anciens puis à celui des Cinq-Cents.

Il arrive presque au sommet du pouvoir, aboutissement d'un parcours très réussi, mais son refus du coup d'État du 18 Brumaire l'écarte de toute fonction politique, élective ou non, et sa qualification de régicide entraîne son exil en 1816, avant qu'il ne finisse ses jours dans son château vosgien de Graux. Cette longue carrière, s'adaptant aux différents régimes politiques, lui a valu, en 1799, une critique acerbe dans le *Dictionnaire des Jacobins vivans* :



« C'est un des plus vils caméléons qu'ait enfanté la révolution ; la haine, l'hypocrisie, la scélératesse, sont empreintes sur sa figure livide. Il a caressé toutes les factions, il a marché sous les étendards de tous les partis ; mais il a toujours eu soin de se ménager une porte de derrière, et lorsqu'on le croit entraîné dans la chute de ses protecteurs, il reparaît bientôt plus audacieux, plus insolent que jamais. »

À l'instar de François de Neufchâteau, dont il fut l'ami, ou de Nicolas Haxo, Joseph Poullain-Grandprey ne fut pas seulement un acteur politique majeur du département de Vosges mais aussi une figure fondatrice dans la Révolution Française. Sa vie passionnante et entière est enfin brillamment reconstituée par Jean-Paul Rothiot, éminent spécialiste de la période, qui en brosse ici la première et véritable biographie fondatrice.



Pour Hervé Leuwers,

historien spécialiste de la Révolution française et de l'histoire de la justice et des professions judiciaires à l'Université de Lille

En 1826, lorsque décède Poullain-Grandprey, ce n'est pas la disparition d'un ancien député à la Convention nationale, au Conseil des Anciens, aux Cinq-Cents ou à la Chambre des représentants des Cent-Jours que ses petits-fils déclarent en mairie de Graux, dans les Vosges, mais la mort d'un « ancien président à la cour royale de Trèves, en retraite et pensionné » ; le révolutionnaire s'éteint en honorable magistrat, en notable, dans son « château de Grandprey ». Son long parcours politique, tout comme son passé républicain ou son ralliement à l'Empire, paraissent occultés, comme gommés par l'évocation d'une fin de carrière dans une juridiction « royale ». Un acte de décès, cependant, ne résume pas une vie, et ses silences ne valent pas oubli.

Dès la Restauration, les dictionnaires biographiques n'omettent jamais de signaler l'indécise et mouvante carrière de celui qui demeure d'abord, pour eux, un « ancien membre de la Convention nationale » - pour reprendre les mots de la Galerie historique des contemporains (1830). Avoir siégé à la Convention (1792-1795) laisse une marque indélébile, dans le regard des autres comme chez les anciens conventionnels. Pendant les dernières années de son existence, Poullain-Grandprey l'a ressentie, comme la plupart des autres conventionnels contraints à l'exil par la « loi d'amnistie » (1816), pour leur régicide – Poullain-Grandprey a pourtant voté l'appel au peuple et le sursis – et leur soutien aux Cent-Jours. Bien peu ont laissé des analyses rétrospectives sur leur cheminement, et moins encore des mémoires. Poullain-Grandprey est de ceux-là.

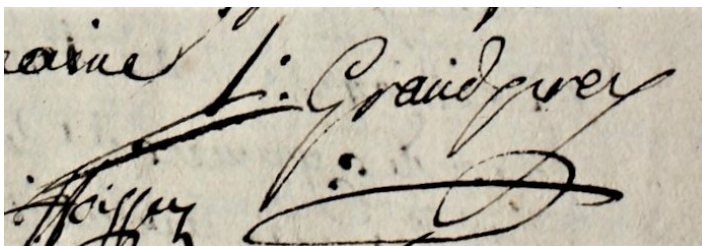
À n'en pas douter, avant comme après son court exil (1816-1818), il a pourtant entretenu la conviction d'avoir un temps compté dans la vie publique. Sans occuper un premier rôle, n'a-t-il pas été parfois porté à l'avant-scène, au début du procès du roi, aux 18 et 19 fructidor an V (4-5 septembre 1797) ou pendant l'été 1799 ? À la fin de son existence, il observe avec une certaine fierté son parcours révolutionnaire, sa carrière de magistrat et sa réussite sociale. Depuis 1789, il a contribué à remodeler le pays. C'est sans doute à la fois à l'œuvre accomplie, à son statut de grand notable et aux propriétés qu'il laisse à ses descendants, que renvoie son épitaphe : « *Mes enfants, n'oubliez pas que c'est moi qui ai planté tous les arbres dont vous recueillez aujourd'hui les fruits* ». Mais l'épitaphe a disparu, tout comme le château de Graux, tandis que le parcours de l'ancien conventionnel n'a guère suscité l'intérêt... **Le grand mérite de la biographie qu'en donne Jean-Paul Rothiot est de sortir de l'oubli cette figure vosgienne**, en rappelant, dans le prolongement du récent *Dictionnaire des Conventionnels* (2022), combien la compréhension de la Convention, ce « *point culminant de l'histoire* », pour reprendre les mots de Hugo, ne peut se limiter à l'évocation de ses premiers rôles. À eux seuls, ils ne permettent pas de restituer certains choix, certaines hésitations ou certains basculements. Paradoxalement, l'intérêt premier de Poullain-Grandprey réside dans un positionnement longtemps prudent et incertain, qui le rattache à la Plaine ; à la Convention, sa carrière n'est ni celle d'un meneur, ni celle d'un grand orateur. Bien que fréquemment silencieux, bien qu'absent de l'Assemblée pendant de longs mois, du printemps 1794 au printemps de l'année suivante, il ne manque pas de laisser sa marque dans l'œuvre du comité des Domaines, où il s'intéresse aux communaux, et plus encore aux questions forestières, pour lesquelles il esquisse un projet de code. L'avocat et juge d'Ancien Régime reste fidèle à ses anciennes préoccupations, sur lesquelles il continue de travailler sous le Directoire. Cette discrète contribution, renforcée par quelques interventions dans le débat sur le projet de Code civil porté par Cambacérès, en 1793, ont leur importance ; elle souligne la part inachevée de l'œuvre conventionnelle qui, par-delà la législation révolutionnaire ou les constitutions de 1793 et de l'an III, a contribué à fonder les bases juridiques et sociales de la France nouvelle. Sous le Directoire, l'homme poursuit son œuvre au Conseil des Anciens, puis des Cinq-Cents ; c'est étrangement sous cette république « *des meilleurs* », pour reprendre la formule du conventionnel Boissy-d'Anglas, celle de la Constitution de l'an III, que cet héritier de la Plaine se transforme en républicain prononcé. Après avoir été confronté aux résistances royalistes du Sud-Est, lors d'une mission de plusieurs mois à Lyon et dans les départements voisins (1795), sans doute craint-il plus que jamais l'échec de la république... En septembre 1797, il est de ceux qui organisent le coup d'État de Fructidor, soutiennent la remise en vigueur des mesures contre les émigrés et les réfractaires ; deux ans plus tard, à l'été 1799, au temps où Jourdan appelle « *à la résurrection des piques* », il fréquente le club du Manège et soutient l'adoption de mesures de « *salut public* » : la loi des otages, l'emprunt forcé sur les plus riches, la déclaration de la patrie en danger. Quelques semaines plus tard, il paie sa probable résistance au coup de force de Bonaparte, les 18 et 19 brumaire, d'un bref exil en Charente, qui ne l'empêche pas de très vite renouer avec une carrière de magistrat. Le retour au service de la loi. À la Convention, comme dans les Assemblées du Directoire, la Révolution est œuvre de juristes. En cela, Poullain-Grandprey ressemble à nombre de ses collègues députés, formés sur les bancs de l'université et dans les salles d'audience des tribunaux d'Ancien Régime. Beaucoup ont également, comme lui, d'abord renforcé leur culture d'une expérience au sein des administrations du « *nouveau régime* », dans les départements, les districts ou les communes. Ces fonctions électives ont été de formidables écoles de l'action publique, à commencer par celle de procureur général syndic, chargé de dire la loi, de la diffuser aux administrations et de la faire appliquer, il s'occupe également de collecter et de transmettre l'information, essentielle pour maintenir l'ordre ou prélever les contributions publiques. Dans les Vosges, Poullain-Grandprey exerce cette importante mission entre 1790 et l'été 1792 ; Jean-Paul Rothiot invite le lecteur à le découvrir dans ses activités quotidiennes, confronté aux tensions religieuses, aux résistances populaires ou à la dramatique affaire de Nancy, lorsque les hommes de Bouillé répriment dans le sang la mutinerie des régiments de la ville. Mieux encore, l'historien restitue certains discours de l'écu, dont les mots, les phrases, les intonations donnent vie au récit et aident à comprendre les tensions du moment, où se mêlent enjeux départementaux et nationaux. Avant même cette expérience, le parcours de Poullain-Grandprey s'est dessiné en étroit lien avec celui de François de Neufchâteau, la principale personnalité vosgienne de la Révolution. Même s'ils ne se sont tutoyés qu'un court moment, ils sont amis, échangent fréquemment et se soutiennent réciproquement : en 1788, ils s'intéressent à la réforme administrative de Loménie de Brienne ; en 1789, ils s'engagent dans la consultation électorale et rédigent, chacun, un modèle de cahier de doléances ; en 1791, tandis que Poullain-Grandprey poursuit son engagement départemental, François de Neufchâteau est élu à la Législative. En septembre 1792, ils deviennent républicains et sont tous deux portés à la Convention, mais seul Poullain-Grandprey accepte d'y siéger. Dans les années suivantes, tandis que François de Neufchâteau accède au ministère, puis au directoire exécutif, ils continuent de s'écrire, de se donner des conseils, de se rendre des services. Quelques ombres, sans doute, ont par moments obscurci leur amitié, mais c'est bien un long compagnonnage qui relie les deux hommes. L'aventure révolutionnaire n'est pas solitaire. En retraçant les étapes d'un parcours, ses hésitations, ses choix déterminés aussi, en restituant des parentés, des amitiés et des relations sociales, Jean-Paul Rothiot dévoile une vie faite de déterminismes sociaux, de choix individuels et de hasards. Par certains côtés, cette vie en rappelle d'autres ; c'est celle d'un ambitieux, qui aspire à la reconnaissance sociale, par l'acquisition d'une seigneurie sous l'Ancien Régime, par l'engagement patriotique sous la Révolution, comme magistrat d'une France révolutionnée à partir du Consulat ; c'est aussi celle d'un juriste en politique, et celle d'un républicain dont l'engagement civique s'éteint dans l'adhésion à l'Empire...

L'une de ces vies qui aident à comprendre la complexité d'une époque.

Joseph Clément Poulain, Poulain Grandprey, Grandprey, Poullain Grandprey, Joseph Clément Poullain de Grandprey, Poullain-Grandprey, Poullain-Grand-Prey, Poullain-Grandpré, Grandpré, M. Poullain de Grandprey, tant de noms pour un même personnage. Tant de noms révélateurs d'un moment ou d'un autre de sa vie, de sa position dans une société qui a beaucoup changé entre 1744 et 1826, de l'Ancien Régime à la société nouvelle dans laquelle la noblesse est abolie, puis rétablie mais sans ses privilèges.

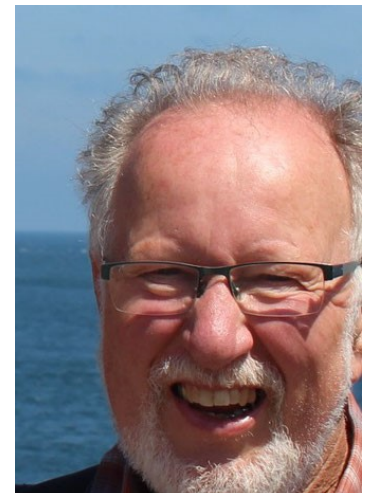
Joseph Clément Poullain-Grandprey a donc fait l'objet de la critique la plus violente dans le Dictionnaire des Jacobins vivants ! Cette accusation d'opportunisme et de trahison, est portée au moment où il vient de se séparer de son ami de vingt ans François de Neufchâteau. Peut-on accepter cette critique et dire qu'il est une girouette, changeant d'opinion lorsque change le pouvoir ? Ou est-ce au contraire, un « *esprit ferme, énergique, pondéré néanmoins, capable d'indulgence et de générosité* », un personnage constant dans ses choix fondamentaux, un modéré qui « *s'est vu persécuté sous tous les despotismes* » comme conclut la Biographie nouvelle des contemporains parue en 1824 ? Nombre d'articles et d'études qui lui sont consacrés au cours des décennies, de 1824 jusqu'à récemment (2019) attestent des sources manuscrites ou imprimées concernant sa vie publique très abondantes. On ne peut pas continuer de véhiculer une vision déformée de Poullain-Grandprey, inspirée par ce qui a été écrit lors des dernières années de sa vie sous la Restauration, et il faut analyser la richesse de sa pensée politique. Poullain-Grandprey n'a-t-il pas simplement évolué tout au long de son existence, s'adaptant aux changements de la société et de la vie politique, acceptant ces transformations et modifiant sa pensée et ses convictions ? Les moments de ruptures dans sa vie politique ne peuvent que rythmer cette vie mouvementée. Le premier temps long de sa carrière, après ses années de formation dont on ne sait pas grand-chose, s'étend sur vingt-cinq années pendant lesquelles il est avocat puis assesseur civil et criminel au bailliage de Mirecourt, ensuite prévôt et agent seigneurial à Bulgnéville, années pendant lesquelles il montre son ambition de parvenir à la noblesse, seul moyen, à l'époque, d'ascension sociale. La première rupture intervient en 1789, lorsqu'il s'engage comme défenseur du tiers état par la rédaction de cahiers de doléances qui servent de modèles. Il suit désormais le cours de la Révolution : maire de Bulgnéville, commandant des gardes nationales et, pendant deux années, procureur général syndic des Vosges. La seconde rupture, celle du ralliement à l'idée républicaine se marque par son accession à la Convention où il refuse de participer aux grands affrontements entre Girondins et Montagnards et reste confiné dans les tâches de législateur, travaillant dans les comités. La troisième rupture, qui conditionne un engagement plus politique jusque 1799, intervient lors de sa mission à Lyon en l'an III, il s'engage alors dans une position très directoriale, républicaine, hostile aux royalistes et aux anciens jacobins. Son choix de s'éloigner du directoire exécutif en 1799 et de rallier les néo-Jacobins, est une quatrième rupture majeure car elle intervient juste avant le coup d'État de Brumaire et provoque une longue disgrâce sous le Consulat et l'Empire. Un ralliement tardif à Napoléon pendant les Cent-Jours entraîne son exil et la fin de sa carrière. Cette biographie, autorisée et définitive, rétablit enfin qui était Joseph Clément Poullain-Grandprey et lui redonne la place qu'il mérite au sein des contemporains que nous sommes.

Jean-Paul Rothiot,
Historien, Maître de conférences honoraire à l'université de Lorraine



L'auteur

Jean-Paul Rothiot est né en 1947, aujourd'hui retraité était professeur d'Histoire et maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université Nancy 2, il a exercé les fonctions de conseiller pédagogique à l'INDRAP de Niamey au Niger, faisant œuvre d'un remarquable travail d'ethnographie de l'Afrique subsaharienne. Ancien Président de la Fédération des sociétés savantes du département des Vosges, il est un Historien éminent de la Révolution française. Membre de la Société des études robespierristes, Jean-Paul Rothiot étudie les aspects de la Révolution en Lorraine, dans les Vosges, et en France, notamment la question économique de l'effort de guerre, les comités de surveillance et les mentalités, en particulier le patriotisme. Il a publié d'innombrables articles et plusieurs ouvrages sur sa période de prédilection qui font systématiquement référence.



Préface de Hervé Leuwers

Introduction

Avant la révolution, un jeune officier ambitieux

Sa famille et ses études

Son père, François Poulain, un marchand devenu officier

Sa mère, Marie Collenel, issue d'une famille anoblie ?

Ses études

Au bailliage de Mirecourt

Les débuts comme avocat

Assesseur civil et criminel au bailliage

Une famille et des affaires mirecurtiennes

Franc-maçon à Mirecourt

Prévôt à Bulgnéville pendant vingt ans

Prévôt de Bulgnéville, de Bouzey et de Beaufremont

Ses fonctions de capitaine, prévôt, chef de police

Ses fonctions de juge civil et criminel

La gestion des incendies

Ses fonctions de gruyer

Homme de confiance du comte de Neuilly, puis tête de turc de Mme de Neuilly

Ses maisons et sa vie à Bulgnéville

Seigneur de Graux

Poullain-Grandprey et la station thermale de Contrexéville

Changer de nom pour acquérir une notoriété

Franc-maçon à Neufchâteau

L'amitié entre deux jeunes officiers et leurs épouses

Un tournant précoce en faveur de la Révolution

Une tentation pour les assemblées provinciales de 1787-1788

L'année 1789 : Poullain-Grandprey et les États généraux

Alternativement prévôt à Bulgnéville et secrétaire des députés vosgiens à Paris

L'intégration dans le mouvement révolutionnaire

Procureur général syndic, juin 1790-sept 1792

Les premiers mois de transition

La rapide mise en place de l'administration départementale, juin et juillet 1790

La nouvelle organisation du département,

La délicate transition avec l'Ancien Régime

Révoltes, rébellions et patriotisme

La deuxième session du conseil général du département

La préoccupante question religieuse

La suppression du chapitre de Remiremont

Poullain-Grandprey contre l'évêque Chaumont de la Galaizière

La difficile application de la prestation de serment des curés

L'élection de l'évêque constitutionnel Maudru

Contre les agissements des prêtres réfractaires

La vente des biens nationaux

La fuite du roi et la fin de la Constituante

Les préparatifs de l'élection des députés à la Législative

Poullain-Grandprey et la fuite du roi, le 21 juin 1791

Poullain-Grandprey exalte le patriotisme

Un dilemme : être ou ne pas être député à la Législative

Poullain-Grandprey continue sa fonction de procureur général syndic

Les tâches ordinaires du directoire et du procureur général syndic

Encore les questions religieuses

Poullain-Grandprey face au conseil général du département

Guerre, patriotisme et Patrie en danger

La révolution du 10 août 1792 et les choix de Poullain-Grandprey

L'acceptation de la révolution du 10 août

L'élection à la Convention

Député à La Convention, sept 1792-oct 1795

Le procès du roi

Faut-il juger Louis XVI ?

Poullain-Grandprey et les commissions préparatoires

Ses votes et ses arguments

Poullain-Grandprey entre Girondins et Montagnards

Pour la mise en accusation de Marat

Pour la patrie, contre les fanatiques, les aristocrates et les fédérations

- Les subsistances
- Secrétaire de la Convention face au renversement des Girondins
- Inquiété après la chute des Girondins ?
- Poullain-Grandprey, un législateur patriote et vosgien**
 - Les questions forestières
 - Les questions rurales et de subsistances
 - Les questions financières et économiques
 - La constitution et le code civil
 - La glorification du patriotisme des Vosges et des Vosgiens
 - La défense des intérêts des Vosgiens
- Un long congé, loin de la Convention, de ventôse an II à ventôse an III (19 février 1794 à mars 1795)**
 - Des congés pour maladie
 - À Graux pendant ce congé
 - Le divorce et la fin du congé
- L'an III, un tournant dans son engagement politique**
 - De nouveau le travail en comité
 - La mission à Lyon en prairial et messidor an III
 - Une ligne également éloignée du terrorisme et du royalisme, thermidor an III
 - Une mission étendue à la Loire et à la Saône-et-Loire, fin thermidor an III à brumaire an IV
 - Des mesures à la frontière
 - L'acceptation de la constitution de l'an III
 - L'action de Poullain contre de nouveaux mouvements royalistes en vendémiaire an IV
 - La rencontre de Claudine Perrier
 - L'élection au Conseil des Anciens
- L'apogée pendant le Directoire**
- Député au Conseil des Anciens, an IV et an V**
 - Des interventions ponctuelles au Conseil des Anciens
 - Les affaires du département des Vosges
- Poullain-Grandprey et les affaires**
 - L'achat de nombreux biens nationaux
 - La maison de Poullain à Bulgnéville
 - Les interventions pour son gendre Nicolas Clément
 - Les petits services rendus entre amis
 - Quelles relations avec les femmes ?
- Député directorial au Conseil des Cinq-Cents**
 - Une élection favorisée par François de Neufchâteau
 - Face aux royalistes des Cinq-Cents
 - Le 18 Fructidor, un rôle majeur de Poullain-Grandprey ?
 - Des interventions très républicaines et antiroyalistes aux Cinq-Cents
- Poullain-Grandprey, néo-Jacobin**
 - Les élections de l'an VI et le coup de force de floréal, quelle attitude envers les néo-Jacobins ?
 - Entre gouvernementaux et néo-Jacobins
 - Poullain-Grandprey se spécialise sur les questions financières
 - Élections de l'an VII à la rupture avec François de Neufchâteau : le coup d'État du 30 Prairial
 - Poullain-Grandprey au cœur des mesures néo-jacobines de l'été de l'an VII
 - Le 18 Brumaire
- De la disgrâce à l'exil**
 - La disgrâce de Poullain pendant le Consulat et l'Empire
 - Arrestation, retraite à Graux et la fin de l'amitié avec François de Neufchâteau
 - Président du tribunal de Neufchâteau
 - Un essai pour siéger au corps législatif
 - De nombreuses acquisitions de terres autour de Graux
 - Son intérêt pour l'agronomie
 - Vénérable de la loge Saint-Jean de la Paix à l'Orient de Neufchâteau
 - Membre du conseil général
 - Président de chambre à la cour d'appel de Trèves
- Un libéral pendant la Première Restauration et les Cent-Jours**
 - La première Restauration
 - Député pendant les Cent-Jours
- La seconde Restauration et l'exil**
 - L'échec aux élections d'août 1815
 - La pension remise en cause
 - Les arguments pour ne pas être exilé
 - Le séjour à Trèves et ses démarches pour rentrer
 - La clémence du roi
 - Le retour à Graux

La fin de sa vie à Graux
Obtenir de nouveau sa pension
Un vieux sage retiré dans sa campagne
Un patriarche entouré de sa famille élargie
Un châtelain ruiné ? la liquidation de ses biens
Le partage de ses biens
Conclusion

Bibliographie et sources
Biographies et articles sur Poullain-Grandprey
Bibliographie générale
Sources manuscrites et imprimées
Archives nationales
Archives départementales des Vosges
Autres archives dans les Vosges
Archives départementales de Meurthe-et-Moselle
Sources imprimées
Index des noms
Index toponymique

Joseph Clément **POULLAIN-GRANDPREY**

(1744-1826)

Un destin extraordinaire dans la Révolution

de Jean-Paul Rothiot

Préface par Hervé Leuwers

est un livre de 392 pages, 70 illustrations et tableaux, 9 cartes, 2 index, sources, bibliographie et notes
broché, format 16x23 cm

Prix unitaire : **21 €** (port en sus 8 €) - ISBN 978-2-35515-0494

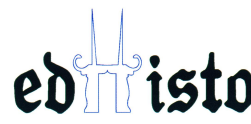
EDHISTO Editions

58 rue de la République

88 210 SENONES (Vosges)

Tel : 03.72.58.01.14 - Fax : 09.79.94.51.88

Courriel : yann.prouillet@edhisto.eu - Site Internet : www.edhisto.eu



Pour joindre l'auteur :

Courriel : yann.prouillet@edhisto.eu

« J'ai terminé la relecture passionnante de Poullain-Grandprey que je découvre. Le personnage est vraiment fascinant et Jean-Paul Rothiot montre bien tout au long de son texte la complexité du personnage et de la période ». **Nicolas Soulas**, professeur d'histoire, secrétaire général de la Société d'Etudes Robespierristes [La société – Etudes Robespierristes](http://La_société_-_Etudes_Robespierristes)

Note de l'éditeur

Joseph Clément Poullain-Grandprey, figure singulière du Panthéon des grands vosgiens et des grandes figures françaises des 18^{ème} et 19^{ème} siècles, était oublié des contemporains que nous sommes. Grâce à Jean-Paul Rothiot, cette erreur est maintenant réparée et l'illustre homme d'Etat à la vie si particulière retrouve sa juste place dans la Mémoire des Hommes.